Nouvelles formations sur les déclarations à la CNIL et en cybercriminalité | Denis JACOPINI

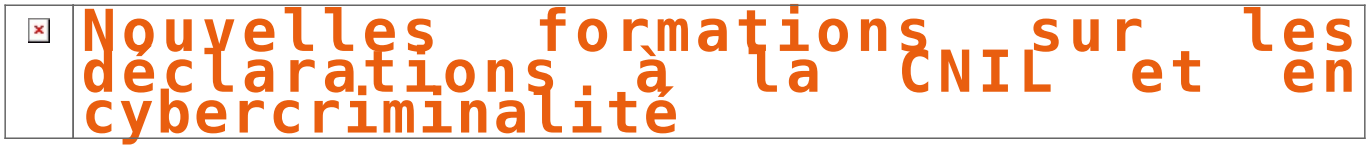

Pour information, Denis JACOPINI propose depuis quelques mois deux nouveaux sujets de formation à destination des chefs d'entreprise, de leurs salariés mais aussi des administrations et de leurs agents :

– La cybercriminalité, un vrai risque pour les chefs d'entreprises– Mettre son entreprise en conformité avec la CNIL, secrets et mode d'emploi
– Cybercriminalité, sécurité informatique et CNIL, bonnes pratiques et cadre juridique
– La cybercriminalité, un vrai risque pour administrations

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Besoin d'informations complémentaires ?
Contactez-nous
Denis JACOPINI
Tel : 06 19 71 79 12
formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.
Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire…